



### Libramont

Grand'Rue 1, B-6800 Libramont  
Tel : 061/620.160

[guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be](mailto:guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be)  
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou  
sur rendez-vous  
<http://energie.wallonie.be>

### **Permanences à :**

**Bastogne** : 1<sup>er</sup> jeudi (13h30-17h) et 3<sup>ème</sup> jeudi (15h-19h)  
**Neufchâteau** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis (13h30-16h30)  
**Vielsalm** : jeudis jours de marché (9h30-12h)  
**Houffalize** : 2<sup>ème</sup> jeudi (13h30-16h30)  
**Wellin** : 2<sup>ème</sup> mercredi (14h-17h)  
**Bouillon** : 4<sup>ème</sup> jeudi (13h-16h)  
**Bièvre** : 4<sup>ème</sup> jeudi (9h-12h)

**NB : permanences uniquement sur rdv**  
Veuillez contacter les consultants au plus  
tard, l'avant-veille de la permanence.

## Un chauffage central sur les rails pour l'hiver 3 opérations pour se chauffer sans gaspiller

Tout d'abord, effectuez **le contrôle périodique obligatoire de la chaudière** par un technicien agréé :

- **tous les ans** pour les chaudières **au mazout et à biomasse (bois, pellet...)**,
- **tous les 3 ans** pour les chaudières **au gaz (puissance < 100 kW)**

En pratique, le contrôle et l'entretien de la chaudière sont généralement liés. Un entretien régulier permet de limiter le risque de panne, mais aussi de diminuer la consommation de combustible de 5% et d'augmenter la sécurité.

(liste des techniciens agréés disponible via : <http://www.awac.be>)

Ensuite, **vérification de la régulation** : au niveau du thermostat les températures de consigne (19° en présence et 16° en cas d'absence et la nuit) et les horaires doivent correspondre à votre rythme de vie. On vérifie aussi le bon fonctionnement des vannes thermostatiques.

Si ce n'est pas automatique, réglez la température de l'eau de la chaudière manuellement au fil de la saison de chauffe via l'aquastat. Comme les besoins de chauffage sont liés à la température extérieure, il est intéressant d'en tenir compte et d'adapter la température de l'eau dans les circuits en fonction de celle-ci.

**L'entretien des radiateurs** : pour que les radiateurs diffusent bien la chaleur, ils doivent être dégagés de tout objet, dépourvus de poussière et être purgés (l'air qui s'est introduit dans le circuit empêche les radiateurs de fonctionner à pleine puissance). Une fois que tous les radiateurs sont purgés, vérifiez la pression du circuit d'eau et ajoutez-en si nécessaire. On en profite pour installer des panneaux réflecteurs sur les murs extérieurs à l'arrière des radiateurs pour encore plus d'efficacité et on isole les tuyaux d'eau chaude entre la chaudière et les radiateurs.

**A l'heure actuelle, les permanences des Guichets Energie Wallonie se tiennent uniquement sur rendez-vous.**

Veuillez contacter les consultants au plus tard, l'avant-veille de la permanence pour fixer votre rendez-vous :

- 061/620.160
- [guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be](mailto:guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be)

